



SYNDICAT FORCE OUVRIERE de l'ENSEIGNEMENT
de la RECHERCHE et des TECHNIQUES AGRICOLES
B 413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tel : 01 49 55 43 53 – Fax : 01 49 55 65 21
email : sfoerta@agriculture.gouv.fr site internet : www.sfoerta.fr

COMMUNIQUE

Depuis Janvier, le gouvernement a annoncé qu'il voulait imposer une nouvelle contre-réforme dégradant les retraites des salariés.

Il a ouvert plusieurs pistes : allongement de la durée de cotisation, remise en cause de la retraite à 60 ans, nouveau mode de calcul (par points) plus défavorable, mise en cause du Code des Pensions des fonctionnaires.

Un projet de loi est annoncé à la discussion du Parlement en Septembre.

Le 15 février, le Président de la République convoquait un « sommet social » où toutes les confédérations se sont rendues.

A l'issue du sommet social, une réunion des organisations syndicales a eu lieu.

FORCE OUVRIERE y a proposé un appel commun sur trois revendications minimales :

- Maintien de la retraite à 60 ans
- Non à un nouvel allongement de la durée de cotisation
- Maintien du Code des Pensions des fonctionnaires

Cette position a été refusée par les organisations CFDT – CGT – Solidaires – FSU – UNSA.

FORCE OUVRIERE ne s'est pas associée à cet appel au 23 mars qui tourne le dos à une vraie mobilisation sur les revendications.

Fidèle à sa tradition de liberté et d'indépendance, la cgt-FORCE OUVRIERE ne confond pas « l'intersyndicale » - structure quasi institutionnelle privilégiant le contenant en anesthésiant le contenu - avec l'action commune librement décidée.

C'est d'ailleurs pourquoi en 2003 comme en 2009, FORCE OUVRIERE rappelle qu'elle avait mis en garde contre l'usure des manifestations à répétition et qu'elle avait en ce sens proposé, l'an dernier, une journée de grève franche, position qui vaut toujours aujourd'hui.

Pour FORCE OUVRIERE, il est indispensable de refuser tout report du droit à la retraite à 60 ans, tout allongement de la durée de cotisation et toute remise en cause du statut général de la fonction publique et du code des pensions.

Pour FORCE OUVRIERE «40 ans c'est déjà trop».

C'est pourquoi FORCE OUVRIERE refuse toute ambiguïté et décide de se mobiliser le 23 mars 2010 sur les positions de FORCE OUVRIERE et uniquement sur les positions de FORCE OUVRIERE:

- **Défendre nos retraites**
- **Défendre l'emploi public et les salaires**
- **Combattre la précarité**
- **Combattre la casse de l'enseignement agricole public.**

Le SFOERTA vous invite à vous rapprocher des unions départementales pour se joindre aux initiatives déjà programmées.

Un préavis de grève a été déposé pour couvrir les grévistes.